



# CARSAT Languedoc Roussillon

## le scandale n'a que trop duré

Les diverses mesures annoncées à grand renfort de communication par la ministre de la santé et des affaires sociales en fin 2014 n'ont pas permis d'enrayer la situation et ne peuvent gommer par un tour de passe-passe les problèmes de fond.

En lieu et place de pacte social, les retraités de nos départements doivent faire face aux effets d'un pacte **d'irresponsabilité sociale** :

- **Plusieurs milliers de dossiers, de calcul de retraite et pensions de reversions sont en attente de paiement) (Liquidation non notifiée après le traitement du dossier),**
- **Des difficultés à obtenir la plateforme téléphonique (20% des appels ne peuvent aboutir),**
- **Antennes locales CARSAT où il est impossible d'obtenir un rendez-vous ou des renseignements,**
- **Difficultés pour obtenir une attestation de carrière longue pour faire valoir ses droits auprès de l'employeur**
- **Difficultés également pour obtenir l'aide d'urgence de 800 € (aucune information en direction des intéressés)**
- **La dignité de nombreux retraités s'en trouve atteinte (appels à l'aide des CCAS, Restos du Cœur, Secours Populaire, soutiens familiaux pour faire face aux difficultés financières et survivre).**
- **Comptes à découverts, aggios, impossibilités de payer les loyers et pressions des bailleurs avec éventuelles sanctions,**
- **Des incidences fiscales dues à un rappel de pensions important l'année suivante ce qui se traduit par un bond dans les tranches d'imposition avec davantage d'impôts et des conséquences négatives sur les diverses prestations sociales qui y sont liées.**

Concernant les 800€ de dépannage annoncés en grande fanfare par le gouvernement, ils ne sont attribués qu'à seulement une partie de ceux qui en font la demande et sont prélevés sur le budget de solidarité des personnes âgées

**Autrement dit, les financements destinés aux plus âgés et les plus modestes – ceux qui ont par exemple, besoin de travaux au domicile pour vivre leur vieillesse chez eux, vont devoir s'en passer**

**– servent à financer la compensation due aux carences de la CARSAT.**

## Des raisons bien identifiées

Et pourtant, le problème de fond est bien identifié mais non abordé par Madame la Ministre alors que depuis juin 2013 la CGT des salariés de la Carsat ainsi que les administrateurs CGT dénoncent les suppressions d'emplois, les départs en retraite non remplacés et les réductions budgétaires.

Ce qui sera encore le cas **en 2015** avec la **réduction de – 15% du budget** prévu par la COG (Convention d'Objectif de Gestion) qui se traduira par la suppression de 1600 emplois au niveau national, sur un effectif de 14000 salariés.

Par contre les aides et exonérations au patronat au travers du pacte de responsabilité prive la Sécurité sociale de **6,2 milliards d'euros en exonérations des cotisations patronales, de même, les fraudes patronales entraînent un manque à gagner de 20 à 25 milliards d'euros.**

Jamais nous ne tolérerons qu'un seul des avantages de la Sécurité sociale soit mis en péril. Nous défendrons, à en perdre la vie et avec la plus grande énergie, cette loi humaine et de progrès.

Ambroise Croizat

A la sortie **c'est plus de chômage en France et un affaiblissement de la protection sociale.**

Les diverses actions menées ces derniers mois mettent au grand jour les difficultés rencontrées par les retraités. Elles ont contraint les pouvoirs publics à prendre quelques dispositions.

La CGT à intensifié sa campagne de mobilisation, dans les entreprises, les quartiers, sur les marchés...

## **CARSAT Languedoc Roussillon des obligations de résultat**

**Nous exigeons des pouvoirs publics la mise en paiement immédiate de toutes les pensions dont les dossiers complets permettent le règlement et des mesures d'urgence en directions des retraités qui subissent les conséquences de ces retards (aggios à la banque, impôts supplémentaires, la suppression d'aides sociales .....**)

**L'accueil doit être rétabli 5 jours par semaine ainsi que l'accès à la plateforme téléphonique (le tout informatique éloigne de nombreux retraités d'infos essentielles).**

**Les 800€ d'aide d'urgence doivent être attribués pour tous les dossiers en retard, prélevé sur un fond spécifique attribué par le gouvernement.**

**Il faut redonner les moyens financiers et humains à la CNAV et à la CARSAT du Languedoc Roussillon avec le recrutement d'une centaine de salariés en CDI (il faut 18 mois pour former un technicien compétant).**

## **Portons massivement nos revendications**

Suite à notre mobilisation du 28 avril dernier, **une délégation CGT sera reçue par la direction de la CARSAT Montpellier le 11 juin prochain à 10h.**

**Le paiement des retraites**

**c'est tout de suite**

**Pour soutenir la délégation et défendre nos revendications**

**Rassemblement**

**Jeudi 11 juin à 10h**

**Au siège de la CARSAT Montpellier**

**29 Cours Gambetta**